

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
LEM - Laboratoire d'études sur les monothéismes

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

École pratique des hautes études – université
Paris Sciences & Lettres - EPHE-PSL

Université Jean Monnet Saint-Étienne – UJM

Centre national de la recherche scientifique -
CNRS

Sorbonne Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 07/03/2024



Au nom du comité d'experts :

Francesca Merlin, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Francesca Merlin, CNRS, Paris

M. Michèle Cutino, Université de Strasbourg

Mme Ruth Ebach, Université de Lausanne, Suisse

M. Denis Fricker, Université de Strasbourg

M. Innocent Imbaza, Université de Fribourg, Suisse

Experts :

M. Giancarlo Luxardo, CNRS, Montpellier (Personnel d'Appui à la Recherche)

M. Olivier Rota, Institut catholique de Lille

Mme Pascaline Turpin-Senet, Institut catholique de Lille

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Pascal Terrien

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Pascal Aquien, Sorbonne Université

Mme Christelle Bahier-Porte, Université Jean Monnet Saint-Etienne

M. Stéphane Bourdin, CNRS

Mme Emilie d'Orgeix, EPHE-PSL

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire d'Études sur les Monothéismes
- Acronyme : LEM
- Label et numéro : UMR 8584
- Composition de l'équipe de direction : M. Sylvio De Franceschi (directeur), M. Daniel-Odon Hurel (directeur adjoint) et Mme Brigitte Tambrun (directrice adjointe [jusqu'au 31 décembre 2022])

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS5 Cultures et productions culturelles

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Laboratoire d'Études sur les Monothéismes (LEM) est une unité spécialisée dans les sciences religieuses, et plus précisément l'étude des textes et des doctrines des traditions religieuses européennes et méditerranéennes de manière scientifique, historique et non confessante. Ainsi, ses objets de recherche incluent les trois grands monothéismes (judaïsme, christianisme, islam), le monothéisme philosophique païen, la gnose, le manichéisme, et certaines formes de dissidence religieuse. Toutes ces traditions religieuses sont étudiées en portant une attention particulière sur la confrontation entre les rationalités qui les caractérisent et la rationalité philosophique. Les limites temporelles des recherches conduites au sein du LEM sont bien espacées, allant de la constitution des grands canons des Écritures jusqu'à l'époque moderne et même contemporaine. Ces recherches sont regroupées en quatre axes : 1) Livres sacrés : canons et hétérodoxies ; 2) Exégèse biblique, littérature et histoire religieuses de l'Antiquité à l'époque moderne ; 3) Philosophies et théologies antiques, médiévales et modernes ; 4) Institutions et doctrines religieuses (Europe et Méditerranée médiévales et modernes)

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre d'Études Religions du Livre, fondé en 1970 par trois directeurs d'études de l'École Pratique des Hautes Études (Henry Corbin, Paul Vignaux et Georges Vajda), est le noyau originel du LEM. Il est d'abord logé dans les locaux de l'EPHE, migre ensuite sur le site de Villejuif, et déménage enfin, en 2019, sur le Campus Condorcet à Aubervilliers. Trois rattachements d'équipes extérieures ont lieu entre 1995 et 2007 : celui de la Nouvelle Gallia Judaica en 1995, localisée d'abord à Montpellier, puis à Villejuif (en 2014) et enfin au Campus Condorcet (en 2019) ; celui de l'Institut d'Études Augustiniennes (Paris IV) en 2002, devenu Centre d'Études Patristiques (CEP) en janvier 2022 ; et enfin celui du Centre d'Études et de Recherches sur les Congrégations et Ordres Religieux (CERCOR) en 2007. C'est d'ailleurs en 2004 que le nom "Laboratoire d'Études sur les Monothéismes" est adopté afin de résumer les thématiques de recherche communes à ces différentes équipes. Il est à noter cependant que le LEM désigne administrativement une unité mono-équipe.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le LEM est un partenaire de premier plan du Laboratoire d'Excellence Histoire et Anthropologie des Savoirs, des Techniques et des Croyances (LabEx Hastec). En effet, deux membres impliqués dans la direction du LEM se sont succédés à la direction de ce LabEx qui réunit des chercheurs en philologie, philosophie, épigraphie, archéologie, histoire des sciences et histoire des religions.

Le LEM est aussi au cœur du Programme Gradué Sciences des religions de l'Université PSL, l'actuel directeur du LEM étant aussi le directeur de ce programme.

Par ailleurs, le LEM fait partie de deux Groupements d'Intérêt Scientifique (GIS) : "Orient et mondes musulmans" et "Religions". Ce dernier cependant a été récemment fermé par le CNRS pour des raisons qui demeurent inconnues du comité d'évaluation.

Enfin, le LEM est membre de la communauté du Campus Condorcet et ses fonds documentaires, stockés auparavant sur le site de Villejuif, font maintenant partie du Grand Équipement Documentaire (GED) de ce campus, entre-temps devenu Humathèque. Le CEP et le CERCOR disposent chacun d'une bibliothèque.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	18
Maîtres de conférences et assimilés	19
Directeurs de recherche et assimilés	6
Chargés de recherche et assimilés	10
Personnels d'appui à la recherche	5
Sous-total personnels permanents en activité	58
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	4
Personnels d'appui non permanents	1
Post-doctorants	1
Doctorants	170
Sous-total personnels non permanents en activité	176
Total personnels	234

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
EPHE-PSL	15	0	1
UJM	5	0	1
CNRS	0	16	3
SU	4	0	0
AUTRES	13	0	0
Total personnels	37	16	5

AVIS GLOBAL

Le LEM constitue un cas unique dans le paysage scientifique français, abordant dans une perspective historico-critique les textes, la pensée et les doctrines des monothéismes de l'Antiquité à l'époque contemporaine. La production scientifique, attestée par les données de production et le portfolio, est de très grande qualité. Malgré la diversification des quatre axes de recherche qui la constituent, des thèmes de recherche communs et des formes de collaboration transversale parviennent à réaliser des formes d'interaction et de cohésion significatives, bien qu'elles ne s'élèvent que rarement à de véritables perspectives interdisciplinaires du point de vue des normes HCERES. L'attractivité du laboratoire est importante et est bien démontrée par l'implication de beaucoup de ses membres dans des projets de recherche ainsi que par le nombre de doctorants, dont beaucoup sont en codirection. Cependant, on doit remarquer que les stratégies de programmation du laboratoire en tant que tel doivent être mieux renforcées afin d'affirmer plus clairement son identité. Par ailleurs, les doctorants semblent peu impliqués dans la vie du laboratoire, leur valorisation et leur implication étant laissées à l'initiative individuelle de chaque directeur ou directrice de thèse.

Une politique scientifique claire au niveau du laboratoire est absolument nécessaire pour dialoguer collectivement avec les tutelles de référence et affirmer des priorités en matière de recrutement. Le manque de ce dialogue collectif est particulièrement préoccupant pour les cinq années à venir, étant donné que le laboratoire se trouvera dans une phase marquée par le renouvellement de ses membres, dont beaucoup sont proches de la retraite.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Pendant la période 2017-2022, le LEM a essayé de répondre à un certain nombre de recommandations faites par le précédent rapport d'évaluation. On notera : 1) la création de projets éditoriaux transversaux impliquant plusieurs axes de recherche de l'unité (deux volumes, l'un déjà publié sur le jeûne (cf. le Portfolio), l'autre sur la théologie comme science en cours de publication, et un troisième sur le témoin et le témoignage dont la sortie est prévue en 2024) ; 2) les activités de vulgarisation (par la publication de textes grand public, par la participation à des conférences publiques, par la création d'une chaîne YouTube ou encore par la tenue de plusieurs carnets de recherche) ; 3) l'accueil des doctorants : le Campus Condorcet permet au LEM d'avoir des locaux plus spacieux et de pouvoir ainsi réserver des postes de travail pour les doctorants ; 4) la parité : le rééquilibrage hommes-femmes a été fait au niveau de l'équipe de direction, avec une directrice adjointe et une future directrice du LEM ; 5) le site Internet qui a été refondu est effectivement assez esthétique et agréable à l'utilisation.

En revanche, le LEM ne semble pas avoir fait de progrès considérables en termes d'équilibre des formats de publication que sont les contributions dans des revues internationales, celles dans des volumes collectifs et celles dans des actes de colloques ou de congrès. Il est vrai cependant que le déséquilibre en faveur des actes est très probablement lié aux usages dans les domaines de recherche de l'unité.

Le LEM n'a pas non plus véritablement avancé dans l'obtention de contrats de recherche nationaux et internationaux (ANR, ERC, etc.) — on compte un seul projet dont il est pilote en cinq ans (programme APOLOG) —, ni non plus dans l'établissement de nouveaux accords avec des institutions étrangères. La pandémie a inévitablement été un frein pour toute collaboration de recherche. Cependant, les relations internationales ne dépendent pas que des tutelles, mais aussi de l'initiative des chercheurs à renforcer et intensifier leurs collaborations avec des collègues étrangers, notamment par le montage de projets de recherche communs. Par ailleurs, il reste beaucoup à faire dans la mise en œuvre d'une politique de financement des thèses de doctorat à l'échelle du laboratoire.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Avec ses 57 membres statutaires et 170 doctorants au 31 décembre 2022, le LEM a gardé une certaine stabilité dans ses effectifs. Son principal objectif scientifique est atteint et consiste à contribuer à l'étude du phénomène monothéiste en menant une recherche pluridisciplinaire. Afin de renforcer cette dynamique, le LEM a pu bénéficier d'une chaire « Philosophie en Islam » qui va être occupée par un nouveau directeur d'études de l'EPHE. Nous invitons l'unité à persévérer dans son objectif de recruter un ou une spécialiste des langues rares et des littératures de l'Orient chrétien. Ce manque a été signalé par les membres de l'unité elle-même au comité d'évaluation Hcéres (cf. DAE et entretiens).

Appréciation sur les ressources de l'unité

En termes de ressources financières, le LEM dispose de dotations récurrentes stables à travers les années de la part de ses tutelles principales (environ 40 K€ euros de l'EPHE et de 55 K€ euros du CNRS) et secondaires (environ 8 K€ euros de Sorbonne Université, le montant de sa dotation peut changer car il est dépendant du nombre d'enseignants-chercheurs ; 10 K€ euros de la part de l'Université Jean Monnet [Saint-Étienne]). Quant aux ressources documentaires, les fonds de l'EPHE font maintenant partie de l'Humathèque située au Campus Condorcet qui, dans son fonctionnement actuel, correspond plus à un lieu d'archivage documentaire qu'à une bibliothèque de recherche. De plus, le CEP et le CERCOR disposent chacun d'une bibliothèque propre. Pour ce qui est des ressources humaines, bien que le recrutement d'un nouveau directeur d'études de l'EPHE sur la chaire "Philosophie en Islam" soit en cours, la dynamique engagée, dépendante des tutelles, ne répond pas totalement aux besoins du LEM. L'absence de spécialistes des langues rares et des littératures de l'Orient chrétien (copte, arménien, géorgien, éthiopien, syriaque, etc.) nuit à la cohérence du laboratoire, qui se trouve privé de chercheurs dans un domaine clef. Il faut aussi noter

qu'au sein du Centre d'études patristiques (CEP) il n'y a plus aucun chercheur CNRS. La projection en 2025 des effectifs de l'unité par rapport à l'organigramme actuel, et tenant compte des départs à la retraite de plusieurs membres, vont créer des manques dans certaines spécialités.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le LEM est doté d'un Conseil de laboratoire qui se réunit une fois par mois. Il est composé par le directeur et les deux directeurs adjoints, les responsables des quatre axes, les responsables des trois sites, deux doctorants, un ingénieur d'études de l'EPHE et un autre du CNRS. Trois assemblées générales rassemblant tous les membres du laboratoire ont aussi lieu chaque année. Le mode de fonctionnement de l'unité semble ainsi être collégial et implique, de manière transversale, toutes les catégories de personnel composant l'unité (chercheurs, doctorants, personnels en appui à la recherche). Cependant, les doctorants ne montrent pas une forte implication dans la vie de l'unité : 20 doctorants sur plus d'une centaine ont pris part à la visite du comité Hcéres. En termes de parité, le LEM a fait des efforts dans l'équipe de direction qui comprend une directrice adjointe et qui verra arriver à sa tête une directrice lors du prochain quinquennal. Le LEM dispose aussi d'un référent en matière d'hygiène-sécurité et d'un responsable de la sécurité informatique.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les travaux du LEM ont pour objet l'étude des monothéismes dans une triple perspective historique, philologique et philosophique, plutôt que sociologique ou anthropologique. Ils répondent aux défis sociétaux posés par la sécularisation et la diversité religieuse, en analysant les religions sur le temps long à partir du socle méthodologique des sciences humaines et religieuses.

Le LEM s'est renforcé historiquement en s'associant à trois centres de recherche préexistants. Cette fédération de compétences se reflète au plan institutionnel par quatre tutelles et l'affiliation à trois Écoles Doctorales. Au sein de l'Université PSL, le laboratoire apparaît comme partenaire principal du Labex Hastec et participe activement au Programme Gradué Sciences des religions. Membre de la communauté du Campus Condorcet, il a participé à deux GIS (le GIS "Religions" a cependant été fermé par le CNRS). Sur le plan international, trois collaborations conventionnées sont signalées avec l'Université Laval de Québec, l'Université de Naples L'Orientale, et la FOVOG de Dresde. Le dynamisme des collaborations suit surtout la pente plus souple des recherches dans leur déclinaison en axes : par exemple, dans l'axe 2 avec l'UR 4378 Théologie protestante de l'Université de Strasbourg ; dans l'axe 3 avec le projet international « Pythagoras Byzantinus ».

La division en quatre axes de recherche (1-Livres sacrés : canons et hétérodoxies ; 2-Exégèse biblique, littérature et histoire religieuses de l'Antiquité à l'époque moderne ; 3-Philosophies et théologies antiques, médiévales et modernes ; 4-Institutions et doctrines religieuses [Europe et Méditerranée médiévales et modernes]) semble scientifiquement fondée et organisée de manière pertinente sur le plan interne. La dispersion éventuelle résultant de la variété thématique des axes a été compensée par une collaboration intense entre les membres des différents axes autour de thèmes transversaux caractéristiques, tels que ceux de la pratique du jeûne dans les religions monothéistes, de la fondation de la théologie en tant que science, et du concept de témoin/témoignage en religion.

Points faibles et risques liés au contexte

La multiplicité des tutelles semble compliquer les négociations pour les demandes de postes ou les conventionnements, ce qui est probablement à l'origine du taux de recrutement relativement faible (surtout dans le cas de tutelles universitaires) et ce qui accentue une certaine inquiétude à propos des risques que font peser les nombreux départs à la retraite prévisibles dans le prochain contrat quinquennal. Par ailleurs, si le grand nombre de codirections de thèses, avec financement et encadrement principal par l'université partenaire, témoigne à lui seul du prestige dont jouissent plusieurs membres du LEM au niveau international dans leur domaine de recherche, nous encourageons le LEM à avoir une politique plus coordonnée avec les trois Ecoles Doctorales auxquelles ses doctorants peuvent s'inscrire. Nos encouragements concernent aussi la recherche de financements pouvant attirer au LEM des jeunes chercheurs, notamment en post-doctorat, de l'extérieur. L'axe 1 apporte une contribution importante à l'exégèse historico-critique du Coran. Cette même exégèse du texte canonique est moins représentée en ce qui concerne la Bible hébraïque et le Nouveau Testament (cf. rapport 2013). Les phases formatives du texte de la Bible hébraïque ne sont prises en compte de manière plus intensive qu'avec les textes apocryphes.

La demande de recrutement d'un spécialiste des langues et littératures de l'Orient chrétien (déjà formulée en 2013) est tout à fait justifiée dans ce contexte, d'autant que ce recrutement entre dans la perspective des trajectoires de recherches du laboratoire.

2/ L'unité dispose des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

En termes de ressources financières, le LEM dispose de dotations stables et relativement importantes, en particulier en provenance de ses tutelles principales, le CNRS et l'EPHE, mais également de ses tutelles secondaires. Quant aux ressources documentaires, elles sont importantes : les membres du LEM peuvent profiter de l'Humathèque sur le Campus Condorcet, où ont été transférés tous les fonds documentaires dont l'unité disposait auparavant sur le site de Villejuif, ainsi que de deux bibliothèques, l'une du CEP et l'autre du CERCOR, respectivement sur le site de Sorbonne Université et sur le site de l'Université Jean Monnet à Saint Étienne. Pour ce qui est des ressources humaines, sur la période évaluée, l'unité a réussi à maintenir des effectifs constants (165 personnels au total, dont 58 permanents en activité).

Points faibles et risques liés au contexte

Les ressources propres des différentes composantes du laboratoire, au-delà de la dotation commune, ont augmenté de manière significative durant le contrat quinquennal évalué. Ces ressources, si elles proviennent, comme on peut l'imaginer, de financements sur projets, pourraient bien être utilisées pour mettre en place des bourses doctorales et post-doctorales internes capables d'animer et de soutenir la politique en matière de contrats doctoraux, absente à l'heure actuelle. De plus, si le dynamisme accru de l'unité en termes de projets a permis de trouver le financement de grandes opérations telles que le projet ANR APOLOG, d'autres pistes de recherche particulièrement fructueuses et intéressantes restent à explorer, comme les programmes financés dans le cadre d'Horizon 2021, à commencer par les projets ERC et les bourses Marie-Curie, qui constituent des formes particulièrement attractives de financement alternatif de la recherche. En outre, il faut renforcer la politique des contrats doctoraux. En effet, sur 170 doctorants, les contractuels (contrats doctoraux, contrats spécifiques normaliens, contrats LabEx/Hesam) - distincts des boursiers - sont 21, dont une grande partie avec encadrement externe, et 6 contractuels de l'EPHE, ce qui montre un encadrement relativement faible des contractuels dans les autres composantes rattachées au LEM. Il faut aussi signaler que, pendant la période évaluée (2017-2022), 11 doctorants ont abandonné, dont 4 avec une thèse financée.

Les permanents en activité étaient 67 en 2017 et 60 en 2012. Parmi les personnels d'appui à la recherche, trois départs sont signalés de 2020 à 2021, dont un non remplacé (il s'agit de la bibliothécaire, à cause du versement de la bibliothèque du LEM dans les collections de l'Humathèque du Campus Condorcet).

En ce qui concerne les ressources documentaires, lors de l'entretien en huit-clos avec les chercheurs et enseignants-chercheurs, il nous a été signalé que l'Humathèque est, dans son fonctionnement actuel, plutôt un lieu d'archivage qu'une véritable bibliothèque de recherche, ce qui peut être un frein aux études menées par les chercheurs du LEM.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LEM semble fonctionner de manière très collégiale grâce aux réunions récurrentes (une fois par mois) de son Conseil de laboratoire (composé par des membres de tous les corps de personnels) et de l'AG (réunissant trois fois par an tous les membres de l'unité).

L'équipe de direction témoigne d'un effort important en matière de parité homme-femme.

Points faibles et risques liés au contexte

Les doctorants de l'unité disposent d'un unique espace de travail collégial dans le Campus Condorcet : une salle dont le nombre de places est limité à quatre, et qui doit être réservée à l'avance. Cette situation ne semble pas adaptée aux besoins de l'unité, qui compte 170 doctorants sur la période quinquennale. De plus, le fait que ces ressources limitées sur place ne soient pas même soulignées par ces doctorants comme un problème, est indirectement une indication du taux de participation assez limité de leur part à la vie du laboratoire.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Le LEM est une unité attractive car elle dispose de locaux spacieux sur le nouveau Campus Condorcet, et peut ainsi proposer un poste de travail à tous ses membres (à l'exception des doctorants, qui sont nombreux). Il s'agit aussi d'une unité dynamique à l'échelle à la fois nationale et internationale grâce à l'investissement de ses membres dans des comités de direction et de rédaction de revues et de collections prestigieuses dans le domaine de recherche du LEM ainsi que dans les conseils d'administration de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères. Une politique d'incitation à la soumission de candidatures pour l'obtention de projets financés est à l'œuvre actuellement, et nous l'encourageons. Elle pourra permettre d'enrichir, dans le futur, l'investissement du LEM dans le pilotage de projets au niveau national et européen.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Tout d'abord, les quatre axes de recherche du LEM rayonnent en France et à l'étranger grâce au dynamisme de leurs membres qui participent et sont invités à participer à des colloques internationaux. Ils font partie de comités de direction et de rédaction de revues importantes (la *Revue des études augustiniennes et patristiques*, dans laquelle on trouve périodiquement un *Bulletin augustinien*, les *Chronica Tertulliana* et *Cyprianea*, et les *Recherches Augustiniennes*) ainsi que de collections de référence dans le champ disciplinaire. Ils sont membres de sociétés savantes nationales et internationales (Association pour l'Étude de la Littérature Apocryphe Chrétienne [AELAC], Société pour l'Étude de la Littérature Apocryphe Chrétienne [SELAC], Association des Études Augustiniennes, Société des Amis de Port-Royal, l'Association Internationale d'Études Patristiques [AIEP], Pontificia Commissione di Archeologia Sacra, Société Marsile Ficin, Eranos Conference Group à Munich). Le LEM accueille au sein de l'axe 3 le projet européen SPPELME porté par un boursier Marie Curie Fellowship (2021-2024). 23 % des doctorants sont d'origines étrangères.

En outre, à la suite du déménagement de l'unité sur le Campus Condorcet où les locaux sont plus spacieux, les membres de l'unité (chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels d'appui à la recherche) ont tous accès à un bureau (partagé cependant) et disposent d'un poste de travail. Un budget d'investissement est mis à disposition pour répondre aux demandes urgentes de matériel.

De plus, l'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs. Les partenariats avec deux projets ANR en cours (ANTHRAME 2021-2025 ; CISAME 2022-2026) témoignent de l'ouverture à la collaboration et du rayonnement de l'unité. Elle ne pilote actuellement qu'un seul projet (Programme APOLOG (2022-2027), sur l'apologétique chrétienne et la contre-apologétique entre les XVIII^e et XX^e siècles). Un projet est en attente et deux autres apparemment en construction, ce qui abonde dans le sens des recommandations du dernier rapport, même si des résultats tangibles sont encore en attente.

Enfin, les recherches conduites au LEM ne nécessitent pas d'équipements et de compétences technologiques particuliers.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Tout d'abord, il serait important de développer, sur la base des initiatives de chaque membre de l'unité et de son réseau personnel, des liens étroits de collaboration entre le laboratoire dans sa globalité et les acteurs qui, dans le panorama français et international, travaillent à l'étude historico-critique des faits religieux (liés ou non aux religions monothéistes).

De plus, la crise sanitaire a eu un impact sur l'assiduité et la présence physique des membres de l'unité, ce qui est malheureusement le cas dans de nombreuses unités en SHS. Il est précisé dans le DAE que le prochain quinquennal devrait essayer d'y remédier, mais aucune piste ou idée n'est présentée. Il serait important aussi de valoriser davantage les activités des doctorants qui, en l'état actuel, sont plutôt dispersées : au-delà des « Jeudis du LEM » où la participation apparaît comme assez modeste, il conviendrait de renforcer leurs activités en commun, en particulier celles des doctorants encadrés ou co-encadrés dans le même axe, afin de mieux favoriser l'interaction entre les doctorants de la même unité.

En outre, le nombre de projets financés au niveau européen (projet ERC par exemple) est encore faible. Au niveau national, pendant la période 2017-2022, le LEM a obtenu un projet ANR dont il est pilote (APOLOG), et participe à deux autres projets ANR (ANTHRAME et CISAME). Étant donné sa taille en nombre de chercheurs, le LEM pourrait atteindre de meilleurs résultats en termes de projets financés. Notamment, l'axe 2 souffre d'une difficulté liée à des formes de recherche plutôt traditionnelles (cf. les éditions critiques de réputation internationale), alors que les autres axes présentent un impact très fort dans la recherche scientifique internationale (axe 1) ou se caractérisent par un dynamisme plus grand dans le dépôt de projets (axe 3 et axe 4). On relève une disparité semblable à propos des doctorants. Sur 170 doctorants durant la durée du contrat évalué, 56 sont impliqués dans les activités de l'axe 1, 48 dans celles de l'axe 3, 38 dans l'axe 4, et enfin 28 dans celles de l'axe 2.

Enfin, les recherches conduites au LEM ne nécessitent pas d'équipements et de compétences technologiques particuliers.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Le LEM rayonne sur le plan national et international dans ses domaines de recherche. La production est très importante et de très haut niveau, bien qu'une certaine inégalité puisse être remarquée entre les axes (en termes de quantité et de langues utilisées). Par ailleurs, la production scientifique des doctorants et des post-doctorants n'est pas suffisamment valorisée et intégrée au sein des axes de recherche de l'unité.

- 1/ *La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ *La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ *La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Tout d'abord, la politique scientifique du LEM est particulièrement importante sur le plan national et international. On peut mentionner plusieurs produits de recherche de haut niveau : 1) dans l'histoire des doctrines liées aux religions monothéistes, notamment dans le domaine de la mystique et de la philosophie juïaïque et de l'histoire sociale du judaïsme en Occident ; 2) pour l'islam, dans l'histoire des origines du Coran ; 3) dans l'histoire de la philosophie antique, dans l'étude du monothéisme philosophique païen, qui est associé à celui des trois religions monothéistes. On peut citer aussi *Le Coran des historiens* en 4 volumes coordonnés par M.A. Amir-Moezzi ; la monographie *La Fondation de l'Université de Paris (1220-1260)* par P. Bermon, ou encore la miscellanée qui marque le nouvel intérêt de l'axe 3 pour l'histoire du pythagorisme, *Brill's Companion to the Reception of Pythagoras and Pythagoreanism in the Middle Age and the Renaissance*. À propos du

christianisme, si l'axe 2 s'intéresse à l'exégèse chrétienne des textes bibliques dans une perspective historique longue, de l'Antiquité tardive au Moyen-Âge, une partie importante des activités du LEM, par le CERCOR, est consacrée à l'étude du monachisme et de la vie religieuse et spirituelle à l'époque médiévale et moderne et bénéficie aussi actuellement d'un projet ANR.

En outre, la production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité, composée de 53 titulaires. On compte plus de 300 articles de revue à comité de lecture, 550 chapitres d'ouvrages, 110 directions d'ouvrages ou de numéros thématiques de revues, et 40 monographies (cf. DAE, p. 20). Toutefois, il subsiste quelques disparités entre les membres, dont un nombre restreint ne présente que très peu de publications : 6 enseignants-chercheurs ou chercheurs présentent moins de quatre articles pour toute publication ; d'autres au contraire développent une activité extrêmement importante.

Enfin, le LEM a mis en place une information annuelle destinée aux doctorants à propos de l'intégrité scientifique et des questions de plagiat.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

La production du laboratoire est quantitativement et qualitativement très importante, mais on constate une certaine inégalité entre les différents axes dans la production en langues autres que le français : elle va d'un quart de la production en anglais dans l'axe 1 — parce qu'il est évidemment plus lié à la pratique scientifique de la recherche sur les canons des religions monothéistes, dans laquelle la production anglophone est centrale — à quelques présences significatives dans les axes 3 et 4, et une absence substantielle de cette production dans l'axe 2. En résumé, il s'agit d'une tendance fondamentalement centripète qui se retrouve dans d'autres aspects des activités du laboratoire. Les publications des doctorants et post-doctorants n'apparaissent pas dans les documents transmis pour l'évaluation : ce fait témoigne d'un manque d'inscription des doctorants et post-doctorants dans la dynamique de recherche des quatre axes du LEM.

Quant à la page HAL ouverte par le LEM, elle est peu utilisée par les chercheurs du laboratoire. Au vu de leur production abondante, et peut-être aussi pour cette raison même dans la mesure où alimenter un profil est très chronophage, les pages HAL des chercheurs sont relativement peu fournies, voire indigentes.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Certains membres du LEM interagissent avec la société en présentant les résultats de leurs recherches lors de conférences publiques et dans des textes de vulgarisation et en répondant aux sollicitations de collectivités locales et d'institutions privées qui les invitent à faire partie des comités scientifiques de leurs projets : par exemple, le projet La Chaise-Dieu porté par le Département de la Haute-Loire avec la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et de la commune de la Chaise-Dieu ; le projet Cluny avec l'abbaye de Cluny ; ou encore le projet avec le théâtre du Quai à Angers. Les principaux objets de recherche du LEM sont fortement liés à une actualité sociale et médiatique. Ses membres pourraient davantage valoriser leurs travaux afin que leurs recherches aient un impact dans les débats de société : bien que le LEM n'ait pas de composante sociologique dans ses recherches, les composantes historique et philosophique sont pertinentes dans cette perspective.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le principal objet de recherche du LEM porte sur les monothéismes : il est souvent sollicité par les médias, en particulier la radio (France Culture : Le cours de l'histoire ; Les chemins de la philosophie ; KTO : Les conférences de Notre-Dame), ce qui a amené l'unité à développer des partenariats avec des collectivités locales et des institutions privées dans le domaine patrimonial et culturel (à Cluny, à la Chaise-Dieu, à Angers). Quelques membres interviennent aussi dans l'animation de formations continues, dans la rédaction de textes de vulgarisation et dans des conférences publiques. Par ailleurs, une lettre d'information, la « Lettre du LEM » est adressée tous les trois mois environ par voie électronique à tous ceux et celles qui le souhaitent afin d'être informés des activités de l'unité. Une chaîne YouTube créée en 2022 permet de partager en ligne les résultats du projet de recherche sur les interactions entre pensées philosophiques et religieuses dans l'histoire du platonisme.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

On ne constate pas de véritable dynamique engagée pour inscrire les activités de recherche du LEM dans la société. Les membres de l'unité répondent aux sollicitations venant de l'extérieur. Quant à la chaîne YouTube, nous invitons la direction du LEM à améliorer sa présentation pour la rendre plus attractive et agréable à la consultation (notamment, par le changement de sa mise en forme). Les services d'informatique et de communication des tutelles pourraient utilement aider dans cette réalisation.

De même, si certaines initiatives collectives telles que les podcasts des « Jeudis du LEM » (par exemple, les interventions sur le thème du jeûne) vont dans le sens d'une politique commune des laboratoires de recherche en matière de diffusion et d'exploitation de leur production scientifique, une inégalité marquée peut être observée entre les différents axes de l'unité : on remarque les nombreuses initiatives de l'axe 1 en matière de diffusion, y compris par le biais de vidéos, et le nombre relativement modeste de l'axe 2.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

De manière générale, la trajectoire de recherche développée par les membres du laboratoire apparaît comme particulièrement stimulante et intéressante : elle touche des domaines de recherche tout à fait cohérents par rapport à la configuration historique de l'équipe et aux objectifs qu'elle s'est fixés. Ces projets, s'ils sont bien soutenus et coordonnés, pourraient constituer un moteur pour la recherche européenne dans les domaines concernés. On peut cependant émettre quelques réserves quant à l'homogénéité de la présentation de l'unité. Dans le DAE, dans la section sur la trajectoire de l'unité, les quatre axes sont présentés de manière juxtaposée et l'intention de développer des interactions entre eux ne transparait pas véritablement. Cette présentation donne une impression de dispersion. Si certains thèmes sont, comme il se doit, axés avant tout sur le programme du contrat quinquennal à venir (axe 1 et 4), d'autres (axe 2) insistent sur les acquis traditionnels de l'unité fondés sur de véritables "fleurons" éditoriaux, comme les publications de l'IEA et celles de la Bibliothèque Augustinienne, sans que leur présentation ne puisse indiquer en quels termes ils seront déclinés, de manière innovante ou non, dans les années à venir.

La programmation de l'axe 1 est certainement proportionnée aux ressources du laboratoire en ce qui concerne les points 3 et 4, et, en général, en ce qui concerne l'islam et ses interactions avec la mystique et la spiritualité médiévales. Toutefois, la volonté de constituer une anthologie des sources orientales apparaît moins convaincante, en raison de l'absence maintes fois constatée et déplorée de chercheurs en langues orientales comme le syriaque ou l'arménien, ce qui a également un impact sur les recherches sur les apocryphes du christianisme qu'il s'agit de promouvoir dans le cadre de l'axe 2.

La seconde réserve est plus structurelle : une recherche sur les "déviation"/"exclusions" du canon ou sur les "normes et transgressions" (inscrites dans les programmes communs) ne peut se faire qu'à la lumière de l'étude de la stabilisation du canon et des textes qu'il contient ; or, cet aspect n'est pas étudié au sein du LEM et de sa recherche sur l'exégèse vétéro et néotestamentaire.

Un autre élément de disparité que relève le comité d'évaluation concerne la volonté de présenter des projets financés par l'ANR : elle est claire de la part des membres de l'axe 4, alors que l'on ne sait pas si les autres membres de l'unité souhaitent s'y engager.

Enfin, les membres de l'unité annoncent vouloir poursuivre des thèmes communs très intéressants au cours des cinq prochaines années. L'un de ces thèmes, "Nature et créature dans les religions monothéistes", devrait permettre d'interagir avec de nombreux interlocuteurs nationaux et internationaux, en vue également de collaborations futures, si l'examen des textes répertoriés vise à étudier les interactions entre l'homme et la nature (humain et non-humain ; homme et environnement ; etc.), selon les tendances de l'*ecocriticism* contemporaine, qui dispose désormais d'une littérature abondante.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Afin que la politique scientifique du LEM soit plus en ligne avec la politique de recrutement de ses tutelles, et afin que soit établie une stratégie collective cohérente avec la trajectoire choisie par l'unité, le comité d'évaluation suggère de prévoir une réunion globale avec les quatre tutelles au sujet des besoins de l'unité (notamment, en histoire du christianisme [patristique et Proche Orient]). C'est aussi en s'ouvrant davantage sur l'extérieur que le LEM pourra se renforcer, notamment en créant des liens structurels avec d'autres partenaires français et non français impliqués dans l'étude scientifique des faits religieux. De plus, une plus grande ouverture à des chercheurs externes à l'unité, notamment par une procédure d'association au LEM, ainsi qu'à d'autres laboratoires de recherche, pourrait permettre à cette unité de pallier le manque de forces vives dans certaines spécialités (cf. le DAE). Quant aux doctorants et leur intégration dans la vie de l'unité, nous préconisons de favoriser l'organisation de moments de rencontre et de dialogue entre eux d'une part, et entre les doctorants et les chercheurs et enseignants-chercheurs d'autre part, au moins au sein de chaque axe de recherche. Stimuler davantage la production scientifique des doctorants pendant leur travail de thèse puisqu'ils sont membres à part entière du laboratoire, et valoriser leurs publications sont deux objectifs qui permettront de mieux les intégrer dans les activités du LEM.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Afin de gagner encore davantage en attractivité, le comité d'évaluation recommande au LEM de renforcer son engagement et sa politique en faveur des réponses aux appels à projets (ANR, ERC, etc.). Une telle politique doit aussi être poursuivie en ce qui concerne la recherche de financements doctoraux (bourses régionales, par exemple) afin d'élargir le financement de potentiels doctorants et post-doctorants par des contrats doctoraux et des projets qui favorisent leur recrutement. Si les doctorants étaient davantage soutenus, si en particulier ils se voyaient offrir la possibilité de devenir membres associés du laboratoire une fois leur thèse soutenue, l'attractivité de l'unité aux yeux des jeunes chercheurs en serait grandie.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Pour les années à venir, le comité d'évaluation suggère aux LEM d'aborder l'étude des faits religieux des monothéismes, dans une perspective non seulement pluridisciplinaire, mais aussi pleinement interdisciplinaire, de façon à atteindre des objectifs généraux sur lesquels le DAE insiste particulièrement, sans en donner pourtant les cadres concrets. Cette perspective méthodologique pourrait représenter une valeur ajoutée aux recherches menées dans cette unité, qui sont déjà de très grande qualité. Le comité conseille aussi à l'unité de s'ouvrir davantage à la production scientifique et aux publications dans d'autres langues que le français et, encore une fois, de valoriser la production scientifique des doctorants et de la stimuler davantage en leur proposant de publier dans le cadre des projets des axes de l'unité.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Avoir une politique proactive de valorisation et d'insertion de la recherche du LEM auprès et au sein de la société pourrait permettre au LEM de montrer la pertinence sociétale de nombreuses recherches menées par ses membres et ainsi de rayonner en dehors du milieu strictement académique. De nombreux projets se prêtent à cet exercice, comme par exemple le projet "Nature et création dans les religions monothéistes" qui ouvre sur des questions très actuelles au sein de notre société à propos de la nature et de l'écologie.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 26 septembre 2023 à 08h00

Fin : 26 septembre 2023 à 18h00

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

**Déroulé des entretiens LEM
par le Comité d'experts du Hcéres
26 septembre 2023**

Participer à la réunion Zoom

La direction et les membres du LEM peut se connecter à partir de 8h55.

8h30 : Huis-clos du comité et CS Hcéres

9h-10h : Entretien du comité Hcéres avec la direction de l'unité en plénière

10h-11h : Entretien du comité Hcéres avec les chercheurs et enseignants-chercheurs

11h-11h30 : Huis-clos du comité et CS Hcéres

11h30-12h15 : Entretien du comité Hcéres avec les doctorants

12h15-12h30 : Huis-clos du comité et CS Hcéres

12h30-13h30 : Pause méridienne

13h30-14h15 : Entretien du comité Hcéres avec les personnels d'appui à la recherche

14h15-14h45 : Entretien du comité Hcéres avec le représentant de la tutelle, VP Recherche, le représentant du CNRS

14h45-15h : Huis-clos du comité et CS Hcéres

15h-15h30 : Entretien final du comité Hcéres avec la direction de l'unité

15h30-16h30 : Huis-clos du comité et CS Hcéres

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Alain Fuchs
Président

+33 1 75 00 02 84
alain.fuchs@psl.eu

M. Eric SAINT-AMAN
Directeur
Département d'évaluation de la recherche
HCÉRES
2 Albert EINSTEIN
75013 PARIS

Paris, le 27 novembre 2023

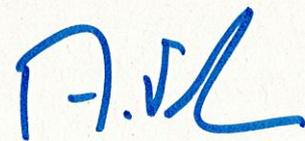
Référence : DER-PUR250024136

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour la transmission du rapport d'évaluation de l'unité LEM (laboratoire d'étude sur les monothéismes).

Vous trouverez ci-joint les observations de portée générale formulées par l'EPHE-PSL, l'Université Jean Monnet et Sorbonne Université.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes cordiales salutations.



Alain FUCHS

Le Président

Cabinet de la Présidence
Tél : +33 (0)1 53 63 61 86
Presidence.ephe@ephe.psl.eu
Site : www.ephe.fr

À Paris, le 29 janvier 2024

Réf. : MH / JB / AC / 2024 - 026

Objet : Observations de portée générale - DER-PUR250024136 - LEM - Laboratoire d'études sur les monothéismes

Dans ses observations de portée générale souscrites le 14 novembre 2023 après réception de la première version du rapport d'évaluation du HCERES relatif au LEM (UMR 8584), la direction de l'unité soulignait d'emblée la tonalité critique et la rédaction expéditive du document produit par le comité de visite présidé par M^{me} Francesca Merlin, directrice de recherche au CNRS et directrice de l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (UMR 8590), un rapport dont l'orientation générale contredisait globalement l'ensemble des évaluations précédentes, et en particulier celle de 2017. La 3^e version de ce même rapport, finalement transmise à la direction de l'unité le 17 janvier 2024, comporte plusieurs corrections d'erreurs factuelles et la suppression de quelques formules particulièrement maladroites dont la direction du LEM prend acte. Il reste que subsistent de nombreux désaccords qui conduisent le LEM et sa direction à formuler de nouveau plusieurs observations de portée générale, qui reprennent d'ailleurs en partie celles qu'ils avaient déjà eu l'occasion de formuler dans leur réponse du 14 novembre et dont le comité de visite a manifestement jugé qu'il n'avait pas à tenir compte :

1) Chargé d'expertiser l'activité scientifique d'un laboratoire qui étudie les trois monothéismes classiques et les monothéismes païens, le comité de visite ne comprenait aucun spécialiste de l'Islam, ni des monothéismes païens. Cette caractéristique, signalée comme problématique par la direction de l'unité au HCERES le 8 juillet 2023, explique sans doute en partie la très faible place occupée dans le rapport par l'évaluation de la recherche scientifique proprement dite menée au sein du LEM, alors même qu'on attendrait, dans l'évaluation d'une unité mixte de recherche, qu'une attention forte fût portée à sa production et à son dynamisme scientifiques. Même dans sa 3^e version, l'évaluation proposée n'est toujours pas à la hauteur, dans tous les sens du terme, du travail scientifique fourni par l'unité durant les six dernières années.

2) Concernant les doctorants du laboratoire, le LEM note qu'à aucun moment, les doctorants n'ont déploré une insuffisance des locaux mis à leur disposition et que ce fait ne peut en aucun cas être retenu pour illustrer une faible implication des doctorants dans la vie collective du laboratoire, dont ils sont évidemment des acteurs essentiels. Si leurs publications n'ont pas été prises en compte dans les données fournies au comité du HCERES, c'est parce que ne sont traditionnellement mentionnées que les publications des chercheurs et enseignants-chercheurs membres statutaires du laboratoire. À aucun moment, le HCERES, représenté par M. Pascal Terrien, n'a fait savoir à la direction de l'unité qu'il souhaitait que figurent également dans les données de l'unité les publications des doctorants. Les doctorants du laboratoire s'accordent par ailleurs à reconnaître que le laboratoire les aide à publier et à organiser des colloques dès qu'ils en manifestent l'intention. Depuis le déménagement sur le Campus Condorcet, ils peuvent enfin librement accéder à un poste de travail dans les locaux de l'unité dès qu'ils en font la demande. Le LEM souhaite par ailleurs attirer l'attention des tutelles sur le fait qu'il n'entend pas empiéter sur les prérogatives et fonctions des écoles doctorales dans lesquelles ses doctorants sont inscrits : ce n'est pas le rôle d'une Unité mixte de recherche et il n'en a pas les moyens ; or les entretiens et le rapport ont pourtant semblé indiquer que l'évaluation avait été faite en ce sens,

comme si le laboratoire était en quelque sorte une école doctorale à lui tout seul. En outre, p. 7, les membres du comité de visite encouragent le LEM « à avoir une politique plus coordonnée avec les trois Ecoles doctorales auxquelles ses doctorants peuvent s'inscrire ». Cet encouragement a remplacé une préconisation de la première version du rapport, où le comité de visite appelait le LEM à développer une politique autonome en matière de contrats doctoraux. Non moins que le premier appel, assurément incongru et désormais supprimé, cet encouragement témoigne d'une méconnaissance curieuse du fonctionnement réel d'une UMR française. Le LEM rappelle qu'en tant qu'UMR, il ne se voit bien sûr affecter spécialement aucun contrat doctoral. Les contrats doctoraux, faut-il le rappeler, dépendent des écoles doctorales, aux concours desquelles les doctorants potentiels se portent candidats sans que le laboratoire ait naturellement la possibilité et le droit d'intervenir. Le budget récurrent du LEM ne lui permet certainement pas – chacun en conviendra aisément – de financer à lui seul des contrats doctoraux ou des bourses post-doctorales. Enfin, la première et la troisième version du rapport comportent chacune une remarque pour le moins curieuse (p. 14) et dont le caractère infondé avait été signalé : « Si les doctorants étaient davantage soutenus, si en particulier ils se voyaient offrir la possibilité de devenir membres associés du laboratoire une fois leur thèse soutenue, l'attractivité de l'unité aux yeux des jeunes chercheurs en serait grandie ». Il suffisait pourtant de tenir compte des informations fournies par le site du laboratoire et lors des entretiens pour éviter cette phrase erronée. Tous les docteurs du LEM peuvent devenir chercheurs associés de l'unité dès lors qu'ils en font la demande. Le rapport donne ici l'impression que les doctorants du LEM ne sont pas assez « soutenus » par l'unité : cette analyse, dont le caractère malveillant est obvie, est clairement fautive, et la direction du laboratoire s'étonne de la voir maintenue dans la dernière version du rapport alors qu'elle l'a signalée dans sa réponse du 14 novembre. Il avait été au surplus rappelé au comité de visite que le laboratoire contribue très régulièrement et pour ainsi dire systématiquement, en collaboration avec les écoles doctorales concernées, au financement des missions de ses doctorants. Le comité de visite suggère aussi au laboratoire d'offrir des opportunités de publication aux doctorants, mais, là encore, il n'a pas tenu compte de ce qui lui a été dit lors d'entretiens dont on finit par se demander s'ils ont véritablement servi à quelque chose : les doctorants sont d'ores et déjà invités à participer aux programmes collectifs de recherche de l'unité et à publier dans les volumes qui en sont issus. Le rapport recommande d'organiser (p. 14) des « moments de rencontre et de dialogue entre les doctorants et entre les doctorants et les chercheurs » : encore une fois, tous les éléments de réponse ont été apportés au comité de visite, qui n'a donc pas souhaité en tenir compte dans son rapport : les doctorants EPHE ont une journée doctorale annuelle ; les doctorants du LEM sont invités à participer à toutes les activités du LEM, à commencer par les programmes scientifiques collectifs ; par ailleurs, les séminaires de l'EPHE sont, de fait, des séminaires de recherche à destination des doctorants. En outre, toute une série de formations, assurées en grande partie par des membres statutaires de l'unité, ont été mises en place dans le cadre du Programme gradué Sciences des religions de l'Université PSL et les doctorants sont évidemment fortement incités à les suivre. Toutes ces précisions avaient été apportées au comité de visite, qui a donc délibérément choisi de ne pas les prendre en compte dans la 3^e version de son rapport.

3) Le rapport signale en ce qui concerne les publications du LEM une « tendance fondamentalement centripète » (p. 11) : inutilement alambiquée, la formule est en contradiction avec le fait, justement souligné, que les chercheurs du LEM publient beaucoup dans des actes de colloques. Or d'y participer suppose forcément de se déplacer et d'aller régulièrement à l'étranger, bref de respecter une tendance plutôt « centrifuge » que « centripète », pour s'inspirer de la formule utilisée dans le rapport du HCERES. Par ailleurs, la question des publications en anglais est un débat qui dépasse le cadre limité du LEM et concerne l'ensemble des SHS. À noter que plusieurs membres du LEM publient non seulement en français, mais aussi en italien : il n'y a pas que l'anglais qui soit facteur de diffusion « centrifuge ».

4) La direction du LEM note que le rapport du HCERES relève p. 5 que « la production scientifique [du LEM], attestée par les données de production et le portfolio, est de très grande qualité », p. 10 que

« la production [du LEM] est très importante et de très haut niveau », p. 11 que « la production du laboratoire est quantitativement et qualitativement très importante » et encore p. 14 que « les recherches menées dans cette unité sont déjà de très grande qualité ». Or le présent rapport d'évaluation a été essentiellement rédigé à partir de critères extérieurs ou formels sans guère se fonder sur la qualité intrinsèque et le contenu même de la recherche menée au sein de l'unité. On notera d'ailleurs que, de manière très significative, aucune attention véritable n'a été accordée au portfolio, si l'on excepte les quelques lignes purement cosmétiques du bas de la page 10. Aucune mention n'est même faite du volume publié en 2022 par le laboratoire à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, volume qui était la pièce maîtresse de ce portfolio et dont l'importance avait été spécialement signalée au comité de visite lorsqu'il avait demandé que l'unité, préalablement à sa visite, lui indiquât les deux ou trois faits marquants du quinquennat écoulé. Proposer l'évaluation scientifique d'une unité de recherche sans véritablement s'intéresser à sa production scientifique est une manière de procéder dont le LEM considère qu'elle est au moins discutable et qu'elle n'est par ailleurs pas conforme à ce qui est attendu du HCERES, haut conseil de l'évaluation de la recherche. Par ailleurs, dans sa première comme dans sa troisième version, le rapport d'évaluation indique p. 10 que l'axe 2 de l'unité « souffre d'une difficulté liée à des formes de recherche plutôt traditionnelles » sans évidemment préciser en quoi les recherches menées au sein de l'axe 2 sont « traditionnelles », ni en quoi le fait d'être « traditionnelles » puisse être retenu comme une « difficulté » : faute de caractérisation précise, ce jugement, pour le moins sommaire, est considéré comme nul et non avenue. La direction du LEM réaffirme que les publications qui sont issues de l'axe 2, celles qui proviennent du Centre d'études patristiques comme les autres, sont des fleurons scientifiques dont l'unité s'enorgueillit à juste titre.

5) Un désaccord très fort, et dont il est sans doute à peine nécessaire de relever l'irréductibilité, subsiste également à propos de plusieurs jugements hâtifs et tranchés qui émaillent encore la 3e version du rapport du HCERES. Ainsi, p. 10, toujours à propos de l'axe 2, dont il s'est manifestement spécialement attaché à signaler de supposées faiblesses, le comité de visite indique que, parmi les disparités qui, selon lui, distinguent cet axe des autres, il en a relevé une concernant les doctorants : « Sur 170 doctorants durant la durée du contrat évalué, 56 sont impliqués dans les activités de l'axe 1, 48 dans celles de l'axe 3, 38 dans l'axe 4, et enfin 28 dans celles de l'axe 2. » La direction du laboratoire trouve cette analyse très curieuse. En effet, la comparaison ne prend pas en compte le nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs habilités à diriger des recherches dans chacun des axes. Si le comité de visite entendait vraiment faire une comparaison, il lui aurait fallu tenir compte de ce nombre – un rapide calcul lui aurait alors montré que le nombre de doctorants par chercheurs et enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches est particulièrement élevé dans l'axe 2. D'autres passages sont à l'avenant. Ainsi, p. 13, le comité de visite estime-t-il que « dans le DAE, dans la section sur la trajectoire de l'unité, les quatre axes sont présentés de manière juxtaposée et l'intention de développer des interactions entre eux ne transparaît pas véritablement » avant d'ajouter que « cette présentation donne une impression de dispersion ». L'appréciation, à l'emporte-pièce et non justifiée, est en contradiction avec le constat établi p. 5 selon lequel « malgré la diversification des quatre axes de recherche qui la constituent, des thèmes de recherche communs et des formes de collaboration transversale parviennent à réaliser des formes d'interaction et de cohésion significatives ». Toujours p. 5, le comité juge toutefois que les interactions scientifiques au sein du LEM ne s'élèvent que rarement « à de véritables perspectives interdisciplinaires du point de vue des normes du HCERES ». La précision finale n'a été rajoutée que pour masquer tant bien que mal une contradiction avec le constat dressé p. 6 selon lequel « son principal objectif scientifique [du LEM] est atteint et consiste à contribuer à l'étude du phénomène monothéiste en menant une recherche pluridisciplinaire ». La nuance entre *interdisciplinaire* et *pluridisciplinaire* est ici particulièrement difficile à saisir (elle n'est d'ailleurs pas explicitée). En outre, dans la mesure où le « point de vue des normes du HCERES » ne donne lieu à aucune caractérisation, ce jugement doit être, là aussi, considéré comme nul et non avenue. Il suffit au surplus de consulter les programmes scientifiques du laboratoire pour constater qu'ils sont fortement interdisciplinaires en associant étroitement historiens,

philosophes et philologues, conformément à une tradition épistémologique éprouvée et constamment respectée depuis plus d'un demi-siècle au sein de l'unité – nombreux, au surplus, sont les chercheurs du laboratoire à travailler à l'étroite intersection de deux ou trois disciplines, histoire et philosophie, histoire et théologie, théologie et philosophie, philologie et théologie, etc., ainsi que le comité de visite s'en serait facilement aperçu s'il s'était intéressé à la production scientifique de l'unité. Contrairement à ce qui est affirmé également p. 5, la programmation scientifique de l'unité manifeste très clairement l'identité scientifique du laboratoire, une identité sur laquelle le LEM a eu l'occasion de réfléchir à l'occasion de son cinquantenaire et dont les traits principaux sont parfaitement ressaisis dans un volume du cinquantenaire que le comité de visite n'a visiblement pas consulté alors même que l'ouvrage ouvrait le portfolio. Une rapide consultation de cet ouvrage et des autres productions présentées dans le portfolio, dont la présentation n'a finalement servi pratiquement à rien, aurait pu ouvrir une discussion enfin scientifique dans le cours de cette évaluation.

6) Lors des entretiens, plusieurs questions du comité ont légitimement porté sur la réussite de la greffe du laboratoire dans l'écosystème scientifique du Campus Condorcet, et le comité y est notamment revenu dans la première et la dernière version de son rapport en évoquant à mots couverts les dysfonctionnements de l'Humathèque, dont il retient p. 6 que, « dans son fonctionnement actuel, elle correspond plus à un lieu d'archivage documentaire qu'à une bibliothèque de recherche ». Après l'avoir signalé une première fois, le LEM maintient que ce jugement est erroné, ainsi que le comité aurait pu s'en rendre compte si sa visite s'était faite en présentiel. L'Humathèque est bel et bien une bibliothèque de recherche. Au demeurant, le comité de visite en est lui-même conscient puisqu'il note p. 8 (en contradiction avec sa remarque précédente) : « Quant aux ressources documentaires, elles sont importantes : les membres du LEM peuvent profiter de l'Humathèque sur le Campus Condorcet, où ont été transférés tous les fonds documentaires dont l'unité disposait auparavant sur le site de Villejuif. » La considération de la p. 6 appelle par ailleurs deux remarques : 1) ce n'est évidemment pas le lieu, dans un rapport d'évaluation du LEM, de procéder à l'évaluation du Campus Condorcet et de son Humathèque ; 2) il faut se souvenir que le LEM était auparavant installé à Villejuif et que la plupart des chercheurs ne venaient quasiment jamais dans l'enceinte du laboratoire, ce qui n'est désormais plus le cas. Le LEM fait observer que plusieurs chercheurs du laboratoire ont ainsi fait le choix de tenir leurs séminaires de recherche sur le Campus Condorcet, ce qui n'était pas possible lors du précédent quinquennal, lorsque le laboratoire était encore à Villejuif. Il est également digne d'observation que le comité de visite n'ait pas jugé opportun de relever dans son rapport les collaborations naissantes entre les trois laboratoires de recherche en sciences religieuses qui ont été regroupés dans le bâtiment de recherche Nord du Campus (LEM, GSRL, CéSor), collaborations dont les membres du comité de visite ont été bien sûr informés à l'occasion des entretiens.

7) Concernant, enfin, l'organisation et la qualité globale de l'ensemble du processus d'évaluation, outre diverses maladresses et lenteurs dont, à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue à leur demande le 22 janvier 2024 avec la direction de l'unité, M. Éric Saint-Aman, directeur du département de l'évaluation de la recherche au HCERES, et M. Francis Prost, responsable des SHS au sein de ce même département, ont convenu qu'elles étaient regrettables, la direction de l'unité insiste derechef, comme elle l'a fait lors de cette réunion, sur le fait que la première version du rapport qui lui a été transmise était clairement expéditive et malveillante ; un courriel du 18 novembre 2023 a informé M. Pascal Terrien, représentant du HCERES dans le cadre de l'évaluation de l'unité et qui avait donc assisté notamment à la visite virtuelle de l'unité le 26 septembre 2023, que « l'entière communauté du LEM [avait] été vivement heurtée par la tonalité générale et la forme même du rapport qui lui [avait] été transmis » et que « les réponses que nous [avons] adressées au HCERES en [portaient] pleinement témoignage ». La direction de l'unité s'est alors tenue à la disposition de M. Terrien pour un entretien, mais cette proposition n'a pas été retenue. Les diverses erreurs factuelles recelées par la première version du rapport, avec notamment l'oubli (jusque dans la 2^e version du rapport) de la tutelle – pourtant essentielle – Sorbonne Université et, à la suite d'un manifeste copier-coller malencontreux, l'insertion du tableau des effectifs permanents de l'Institut de philosophie comparée en lieu et place

de celui des effectifs permanents du LEM, sans compter les nombreuses répétitions et plusieurs contradictions internes qui donnaient à l'ensemble une allure franchement brouillonne, pour ne pas dire bâclée, ne permettent assurément pas, sauf à en avoir une conception très large, d'évoquer un quelconque professionnalisme dans le cadre de cette évaluation. À la lecture de la première version du rapport, les représentants des tutelles – on signale d'ailleurs incidemment au comité de visite que l'Université de Saint-Étienne est Université Jean-Monnet, et non pas Jean-Moulin (c'est l'Université Lyon III qui est Université Jean-Moulin) –, qui avaient eu, comme il se doit, un entretien avec le comité de visite le 26 septembre, ont tous manifesté leur extrême surprise – aucun problème particulier ne leur avait été signalé par le comité de visite lors de leur dialogue – et apporté aussitôt leur soutien unanime et sans réserve à l'unité. Pour finir, l'équipe de direction du LEM tient tout particulièrement à signaler la très curieuse atmosphère dans laquelle se sont déroulés des entretiens unanimement jugés ternes et laborieux (même si l'on veut bien admettre que l'exercice de la visioconférence puisse y être pour quelque chose) : la plupart des questions, qui ne portaient, à l'instar du rapport, que sur des aspects extérieurs et formels sans entrer dans le vif des sujets scientifiques, n'ont été posées que par deux membres du comité, leurs collègues restant silencieux – même si l'un d'eux, lui-même statutairement enseignant-chercheur, a pourtant fini par demander au directeur de l'unité, lors de l'entretien conclusif, « s'il n'avait pas peur de ne plus exister », une question qu'il n'a pas hésité à réitérer alors même que, craignant d'avoir mal compris, on lui proposait de répéter sa demande et lui offrait ainsi l'occasion de la reformuler. Certes, d'un point de vue anthropologique, on admet volontiers que cette question se pose à chaque homme et à chaque femme et qu'elle est tout à fait passionnante ; on reconnaît également que, d'un point de vue philosophique et théologique, cette même question est parfaitement susceptible d'intéresser au plus haut point le directeur d'un laboratoire d'études sur les monothéismes. Replacée toutefois dans le cadre formel d'un entretien à l'occasion d'une visite du HCERES, la question s'entend inévitablement autrement, et l'on conviendra sans doute que l'on ne peut pas complètement écarter l'hypothèse qu'elle était de nature au moins vexatoire, sinon ouvertement malveillante, comme on conviendra également qu'elle semble faire peu de cas d'une donnée purement factuelle : le laboratoire existe depuis 1970, le HCERES, depuis 2013 – mais il est vrai que longévité n'implique pas perpétuité. Quoi qu'il en soit, il est assurément difficile de considérer ici que l'évaluation de l'unité se soit faite selon des exigences de professionnalisme correspondant à ce que l'on attend d'un comité de visite du HCERES, voire, encore plus simplement, d'une évaluation par des « pairs ». Ainsi qu'il a été expressément dit aux deux représentants du HCERES lors de la réunion du 22 janvier 2024, l'ensemble du processus de la présente évaluation aura été un fiasco du début jusqu'à la fin et a suscité au sein de l'entière communauté du LEM une amertume profonde qui a fortement entamé la confiance des membres de l'unité envers le HCERES.



Michel HOCHMANN
Président de l'École Pratique des Hautes Études

Saint-Étienne, le 15 novembre 2023

OBJET : Rapport du HCERES – UMR LEM

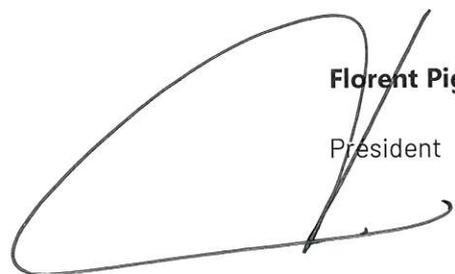
Madame, monsieur,

L'Université Jean Monnet, tutelle secondaire de l'UMR LEM, a pris connaissance du rapport du comité d'experts au titre du HCERES. Nous souscrivons aux observations formulées par l'EPHE, tutelle principale du laboratoire.

Nous précisons que sur le site de Saint-Étienne, les locaux du LEM CERCOR ont été entièrement rénovés et mis à disposition cette année 2023. Outre le très important fonds documentaire du LEM_CERCOR, ils offrent un espace d'accueil confortable pour les doctorants, comme pour les enseignants-chercheurs.

Un recrutement de Maître de conférences a également eu lieu en septembre 2023, qui s'inscrit pleinement dans l'axe 4 de l'UMR. Elle porte un projet international soutenu par le dispositif d'attractivité de l'Université Jean Monnet en phase avec la politique scientifique de l'UMR, notamment dans le domaine des humanités numériques.

En vous remerciant de votre attention, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées



Florent Pigeon,
Président

Paris, le 20 novembre 2023,

**Objet : Observations de portée générale sur le Rapport d'évaluation DER-PUR250024136-LEM-
Laboratoire d'études sur les monothéismes**

Madame, Monsieur,

Sorbonne Université, tutelle du LEM, a pris connaissance du rapport d'évaluation rédigé par le comité de visite. Nous souscrivons aux observations formulées par l'EPHE-PSL, tutelle du laboratoire.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes cordiales salutations



Marie-Aude VITRANI

Vice-Présidente Vie institutionnelle et
Démarche participative
Sorbonne Université

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)